

Commune de Lancy



Les autorités

Maire
M. François Baertschi
Conseillers administratifs
M. François Lance
M. Frédéric Renevey
Conseil municipal
Il est composée de 35 membres
et est présidé par M. John Lingg

Population

27 492 habitants
Rang: 3^e commune du canton sur 45

Emplois dans la commune

13 317 emplois
Secteur primaire: 0,2%
Secteur secondaire: 14,6%
Secteur tertiaire: 85,2%
Rang: 4^e commune du canton sur 45

Elèves et apprentis

Enseignement public 93,9%
Enseignement enfantin
et primaire 51%
Cycle d'orientation 17,5%
Niveau secondaire et tertiaire 25,3%
Enseignement privé 6,1%
Rang: 3^e commune du canton sur 45

Les surfaces

Surface totale de la commune 1134,87 ha

● Agricole	8,1%
● Habitable	81,5%
● Boisée	9,8%
● Surface improductive	0,6%

Rang: 18^e commune du canton sur 45

Taux des centimes additionnels

48 centimes

Mairie

41, route du Grand-Lancy
1212 Grand-Lancy
Tél. 022 706 15 11
Fax 022 706 15 98
e-mail: info@lancy.ch
www.lancy.ch
Horaire
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30
le mardi jusqu'à 18 h

Services communaux

Protection civile
M. Pierre-André Bise
Tél. 022 706 15 87
Secrétariat général
Mme Odile de Garrini
Tel. 022 706 15 11
Service du feu
Cap Didier Revillod
Tél. 022 793 34 16 ou 079 458 56 08

Armoiries

Elles représentent une combinaison des armes nobles de Lancy avec celles du Chapitre de Genève. La partie supérieure est chargée des armes des nobles de Lancy qui ont habité le domaine de la Tour, au Pont-Rouge. Ils exercèrent des droits féodaux sur une partie des terres de Lancy-Saint-Georges et Carouge depuis le Moyen Age jusqu'au XVIII^e siècle. La partie inférieure représente les armes du Chapitre de Saint-Pierre qui exerçait sa juridiction sur une partie des terres de Lancy. Elles rappellent les anciennes relations du village avec la République de Genève et la situation économique et juridique de son territoire avant 1754. Les armoiries de Lancy ont été adoptées par délibération du Conseil municipal du 10 avril 1912, approuvées par le Conseil d'Etat le 8 mai de la même année.

Lancy, l'équilibre dans la diversité

Lancy présente un visage multifacettes. Troisième ville du canton de Genève, cette commune est une harmonie de différentes composantes. On y côtoie une architecture et un urbanisme modernes, dans des zones d'habitat et d'activité intense, mais aussi des havres de paix, des zones villas et des endroits bucoliques propres à la promenade, le long des berges du Rhône à Saint-Georges ou du vallon de l'Aire, entre le Petit et le Grand-Lancy. Sans oublier un florilège de plus de 18 parcs publics, dont nombre aménagés pour la détente, voire le pique-nique.

Quelques grands projets d'aménagement

Fidèle à son dynamisme et soucieuse d'offrir à ses habitants une cité moderne, agréable et ouverte, Lancy développe de grands projets d'avenir. A moins de 2 km du centre de Genève, entre les Ports Francs et le Stade de Genève, le site de Genève-La Praille offre un espace urbain exceptionnel. Ce sont 10 hectares qui seront bientôt aménagés en un pôle



Arrêt tram Grand-Lancy.

d'échange majeur de réseaux urbains et régionaux: le projet SOVALP. On y trouvera un quartier d'affaires de 160 000 m² desservi par le CEVA, un quartier d'activités mixtes avec petits commerces et un quartier de 600 logements, avec une école et de nombreux espaces verts arborisés en continuité avec le réseau naturel de Lancy, faisant partie intégrante du Masterplan Praille-Acacias-Vernets. Entre les communes de Lancy et de Plan-les-Ouates, dans l'esprit du développement durable, on créera bientôt un nouveau quartier urbain, la Chapelle-les-Sciers, avec un ensemble d'habitats collectifs, un groupe scolaire, des espaces publics de qualité et un maillage d'espaces verts qui privilégiera une circulation modérée afin de préserver au mieux l'environnement et la qualité de vie de ses habitants. Enfin, sur le plateau de Saint-Georges, un grand ensemble d'habitations se développe déjà selon un projet respectueux de la protection de l'environnement.

Un bain culturel permanent

Depuis plus de vingt ans, Lancy mène une politique culturelle très active. Elle soutient une constellation d'associations, d'institutions autonomes, d'événements divers. Créé en 1996, le Service culturel a pour tâche de cultiver les domaines de prédilection de la commune, soit la musique, la



Tours Céréssole.

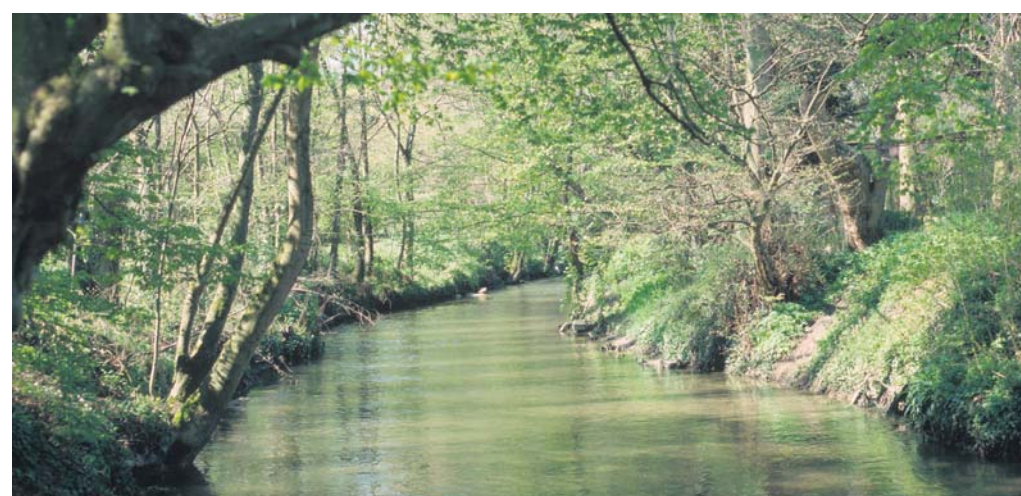
danse, l'art contemporain, la bande dessinée et le livre afin de sensibiliser la population à toute forme de culture. En 1997, la Villa Bernasconi devient un centre culturel voué à la culture émergente. Elle accueille toute l'année: un festival pluridisciplinaire et gratuit, des expositions de bande dessinée, des lectures, des expositions et des performances d'art contemporain et des ateliers pour enfants. Depuis 1983, La Ferme de la Chapelle promeut des artistes du canton de Genève qui ont une volonté créatrice dans le domaine de la sculpture, de la peinture, de l'art sur papier. Plusieurs associations, notamment L'Orchestre de Lancy, la Fondation Culture et Rencontre et le Groupe culturel de Lancy, enrichissent l'agenda culturel de Lancy. Mais la culture à Lancy, c'est aussi le Festival hip-hop, le Festival international de country music, le Festival de reggae et les Journées du livre.

Un engagement actif en faveur de l'environnement

La Ville de Lancy s'est engagée depuis la fin des années 1990 dans le processus du développement durable. Après avoir confié un mandat à des spécialistes pour dresser un bilan de la situation et lancer l'Agenda 21, Lancy a décidé, fidèle au principe de participation citoyenne, d'ouvrir des ateliers du futur. Il s'agit de solliciter les citoyens pour travailler dans des groupes de travail à l'élaboration de propositions concrètes pour répondre aux actions dites prioritaires en matière de développement durable. Depuis 2005, elle soutient la diffusion du pro-

gramme OGURE-PEDAGO dans ses écoles primaires, programme qui vise à sensibiliser les enfants et leurs enseignants aux économies d'énergie dans leurs écoles. Un projet pilote est en phase de réalisation auprès des écoles du Petit-Lancy et de Tivoli. Lancy s'est engagée dans le processus de labellisation de la Cité de l'Énergie. Après un premier audit réalisé en 2003, la commune est en train de préparer la comptabilité énergétique de tous ses bâtiments, en travaillant avec le logiciel élaboré par la Cité de l'Énergie, EnerCompta. Fort de cette avancée, Lancy est en train de préparer sa demande de candidature. Finalement, souhaitant donner l'exemple, la commune s'engage dans un système de management environnemental (SME). Afin de réduire ses impacts sur l'environnement de manière coordonnée et structurée, elle repense entre autres ses déplacements, en se lançant dans l'élaboration d'un véritable plan de mobilité destiné aux collaborateurs-trices de l'administration communale. En ce début de XXI^e siècle, Lancy se trouve au centre d'une agglomération franco-suisse qui réunit plus d'un million d'habitants. Fidèle à son passé dynamique et soucieuse d'offrir à ses habitants une cité moderne, agréable et ouverte, Lancy est à même de mener tous ses projets dans les temps prévus, grâce à une situation financière saine, une gestion politique équilibrée et des relations harmonieuses avec toutes les instances politiques.

François Baertschi, Maire



Bords de l'Aire. Crédit photos: Denis Jutzeler